

25.—Grèves et contre-grèves, par industrie, 1938 et 1939—fin.

Industrie.	1938.					1939.				
	Différends.	Employés affectés.		Temps perdu.		Différends.	Employés affectés.		Temps perdu.	
		Nom-bre.	P.c. du total.	Jours de travail.	P.c. du total.		Nom-bre.	P.c. du total.	Jours de travail.	P.c. du total.
Transports et utilités publiques	9	2,519	12.3	9,517	6.4	4	265	0.6	325	0.2
Trains à vapeur.....	1	1	—	1	—	1	80	0.2	60	0.0
Tramways.....	1	1	—	1	—	1	1	—	1	—
Transports par eau.....	1	1	—	1	—	3	185	0.4	265	0.2
Transports locaux.....	3	1,430	7.0	3,160	2.1	1	1	—	1	—
Télégraphe et téléphone.....	1	1	—	1	—	1	1	—	1	—
Electricité et gaz.....	1	1	—	1	—	1	1	—	1	—
Autres.....	1	1	—	1	—	1	1	—	1	—
Commerce	5	1,489	7.3	3,439	2.3	4	563	1.4	18,864	8.4
Finance	1	1	—	1	—	1	1	—	1	—
Services	6	254	1.2	7,074	4.7	8	208	0.5	699	0.3
Administration ²	1	1	—	1	—	1	183	0.4	219	0.1
Amusements.....	3	180	0.9	1,050	0.7	1	7	0.0	125	0.0
Confection et réparation.....	1	74	0.3	6,024	4.0	2	18	0.1	355	0.2
Bureaux et services personnels.....	3	1	—	1	—	1	1	—	1	—
Divers	1	1	—	1	—	1	1	—	1	—
Totaux	147	20,395	100.0	148,678	100.0	122	41,038	100.0	224,588	100.0

¹ Aucune déclarée. ² L'affinage des métaux autres que le fer est compris dans les mines; l'érection de tous les grands ponts entre sous la rubrique "ponts"; les services d'eau entrent dans l'administration.

Causes et résultats des conflits industriels.—Depuis l'inauguration de la statistique sur ces différends, en 1901, la cause la plus importante des conflits industriels a été la question des salaires, mais depuis 1936 les questions de syndicalisme (principalement la reconnaissance des unions, le congédiement d'employés pour prosélytisme syndical et comme membre de syndicats, l'embauchage d'ouvriers syndiqués seulement) ont été la cause de nombreuses grèves et d'environ 40 p.c. de la perte totale de temps. En 1939, les changements dans les salaires, comme d'habitude, ont provoqué le plus grand nombre de grèves, mais les questions de syndicalisme ont encore été la cause de plusieurs conflits et de 50 p.c. de tout le temps perdu. Un nombre exceptionnellement considérable est attribuable à d'autres causes touchant les salaires et les conditions de travail, surtout dans les charbonnages.

Environ un tiers de tous les différends ont été réglés par négociations directes, un tiers par la conciliation et l'arbitrage et un tiers par le retour des employés au travail. Cela indique une forte augmentation du nombre de différends réglés par la conciliation et l'arbitrage comparativement aux années antérieures à 1938, alors que les négociations ont mis fin à environ la moitié de tous les conflits. Quant aux résultats, les chiffres font voir que le quart des ouvriers directement impliqués ont réussi, que plus d'un tiers n'ont que partiellement réussi et que le reste n'ont pas réussi du tout.

Section 8.—Salaires et gains.

Sous-section 1.—Salaires et heures de travail de diverses catégories d'ouvriers au Canada.*

Les statistiques des salaires et des heures de travail sont recueillies depuis quelques années par le Ministère du Travail et publiées dans une série de sup-

* On peut obtenir une étude détaillée sur les salaires et les heures de travail au Canada en s'adressant au Ministère du Travail, Ottawa. Voir pp. 795-805 de l'Annuaire de 1927-28: "Statistiques des salaires du recensement de 1921" et pp. 809-811 de l'Annuaire de 1933: "Gains au cours de l'année du recensement 1931".